

Image not found or type unknown



Chambre squattée et logement indécents

Par **pdixneuf**, le **23/09/2019** à **09:41**

Bonjour,

On nous a proposé une chambre de bonne à l'achat dans notre immeuble or elle est squattée (sans infraction?) depuis 20 ans par une dame et inférieure au m2 habitable (sans eau, etc.).

Risque-t-on une procédure de relocation pour logement indécents?

merci